

Diplôme Universitaire de Criminologie et de Victimologie

MODALITÉS D'ÉTUDES

POUR LES ÉTUDIANTS

Formation accessible en présentiel uniquement

POUR LES PROFESSIONNELS (salariés, demandeurs d'emploi,...)

Possibilité de suivre la formation à distance uniquement pour les professionnels inscrits en formation continue

FACULTÉ DE DROIT SCIENCES ÉCONOMIQUES & GESTION DE NANCY

LE DIPLÔME

Le Diplôme Universitaire de Criminologie & victimologie s'adresse tant aux étudiants désireux d'approfondir leurs connaissances en sciences criminologiques, criminalistiques et victimologiques par la découverte de matières non-juridiques complémentaires au droit pénal qu'aux professionnels et praticiens cherchant à acquérir des connaissances juridiques et extra-juridiques dans l'objectif d'appréhender le phénomène criminel et victimaire.

Le Diplôme Universitaire de Criminologie & Victimologie vise à sensibiliser aux théories explicatives de la criminalité, aux méthodes de prévention du passage à l'acte, aux principes fondamentaux du droit pénal et de la procédure pénale, à l'exécution des peines (principalement en établissement pénitentiaire) et aux disciplines connexes essentielles à la résolution des affaires criminelles, à la preuve de la culpabilité et à la prise en charge des auteurs et victimes d'infractions. De ce fait, la formation attire de nombreuses professions judiciaires et parajudiciaires : police/gendarmerie (officiers ou agents de police judiciaire), surveillants pénitentiaires, conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, psychologues, professionnels de santé tout particulièrement intervenants en UHSI (Unités hospitalières sécurisées interrégionales) ou inscrits comme experts près la Cour d'appel, membres d'association d'aide aux victimes, éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, avocats, magistrats, travailleurs sociaux.

Les enseignements se déroulent d'octobre à mai et consistent en des cours magistraux. Ils peuvent être suivis en présentiel ou à distance uniquement pour les professionnels inscrits en formation continue. Ils sont dispensés par des universitaires spécialisés en sciences criminelles ainsi que par des professionnels reconnus aux compétences multiples.

/!\ Les candidats relevant de la formation initiale ne bénéficient pas de l'accès des cours à distance.

Les cours à distance concernent seulement les candidats relevant de la formation continue (pour les salariés-es, professions libérales, agents du service public, demandeurs d'emploi).

La formation vise l'acquisition de quatre compétences :

- **ANALYSER LE PHÉNOMÈNE CRIMINEL** (Mesurer l'ampleur du phénomène criminel ; Repérer les facteurs criminogènes, les processus de passage à l'acte et les facteurs victimogènes ; Déterminer l'efficacité de la réaction pénale à la criminalité ; Préconiser des méthodes de prévention de la criminalité)
- **IDENTIFIER LES INTERACTIONS DE LA CHAINE PÉNALE** (Déterminer les rôles et missions des acteurs de la procédure pénale ; Analyser une affaire pénale en l'insérant dans son contexte et en prenant en compte ses spécificités ; Repérer les stratégies d'analyse d'une scène de crime et de recours aux moyens d'enquête ; Décoder une expertise judiciaire)
- **ÉVALUER LES ENJEUX DES ACTIVITÉS PÉNALES POUR LA PRÉVENTION ET LA RÉPRESSION DU PHÉNOMÈNE CRIMINEL** (Adapter la peine au profil criminologique ; Distinguer les troubles psychiques ou neuropsychiques ; Analyser les évolutions de la politique pénale ; Établir une méthodologie scientifique de recueil des preuves ; Repérer l'activité forensique de détermination de l'origine et des causes d'un acte délictueux)
- **ÉLABORER UN RAISONNEMENT JURIDIQUE, SCIENTIFIQUE ET ARGUMENTÉ** (Identifier et analyser une situation juridique ; Cibler les enjeux juridiques ; Conduire une démonstration argumentée répondant à la problématique identifiée)

L'acquisition des compétences est évaluée par des mises en situation sous la forme de cas pratiques et/ou questions ouvertes à la réflexion, par des questionnaires et par un travail de recherche rédigé sous la forme d'un mémoire sur un sujet de sciences criminelles sous la direction scientifique d'un référent intervenant dans la formation OU d'un grand oral sur un sujet de réflexion et d'actualité devant un jury pluridisciplinaire d'universitaires et professionnels.

CONTENU DE LA FORMATION

<table>
<tr><th>Parcours criminologie</th><th>Parcours victimologie</th></tr>
<tr><td colspan="2">Droit Pénal (40h pour les non-juristes)

• Droit pénal général
• Droit pénal spécial
• Procédure pénale

Méthodologie (10h)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Criminologie générale (20h)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Victimologie générale (20h)</td></tr>
<tr><td>Criminologie appliquée (20h) :

• Évolution de la criminalité
• Radicalisation et terrorisme
• Les auteurs de violences sexuelles
• Désistance et probation
• Expertise psychologique</td><td>Victimologie appliquée (20h) :

• Le traumatisme de la victime
• Les violences intrafamiliales
• Victimes de masse et urgence médico-psychologique
• Évaluation et réparation du préjudice
• Les associations d’aide aux victimes</td></tr>
<tr><td colspan="2">2 matières au choix (soit 40h) :</td></tr>
<tr><td colspan="2">Pratique des parquets (20h)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Police technique et scientifique (20h)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Médecine légale (20h)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Psychiatrie (20h)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Sciences pénitentiaires (20h)</td></tr>
</table>

LES COURS

Les cours du DU de Criminologie et de Victimologie débutent au mois d’octobre et se terminent aux vacances de Printemps.
L’emploi du temps du DU est réalisé au fil de l’eau en fonction des disponibilités des intervenants universitaires et professionnels. Il varie d’une semaine à l’autre et d’une année universitaire à l’autre.
Des séminaires peuvent tout à fait être dispensés le samedi matin.
Si des cours suivis au sein de cursus devaient se chevaucher avec les cours du DU, il vous appartiendra de vous rapprocher d’**autres étudiants** afin de les récupérer.

LES TARIFS

Formation initiale (étudiant) : **178 € pour une inscription principale ou pour une inscription complémentaire à régler même si vous êtes déjà inscrit à l’Université de Lorraine** + 200 € de droits spécifiques (chèque à libeller à l’ordre de l’Agent Comptable de l’Université de Lorraine)

Formation continue (professionnel) :

- pour les employeurs qui financent leur agent : 2500 €
- pour les professionnels qui financent eux-mêmes : 850 €
 + frais d’inscription à l’Université (178 €)

INSCRIPTIONS ET PRÉREQUIS

Dépôt des candidatures **du 26 août au 04 septembre 2027** sur le site :
https://ecandidat.univ-lorraine.fr.

Les réponses aux candidatures sont communiquées fin septembre.

Les étudiants juristes peuvent suivre le diplôme dès leur inscription en Licence 2 Droit.

Les non-juristes doivent être titulaires du Baccalauréat.

LES ENSEIGNEMENTS

Le **droit pénal** comprend l'ensemble des règles applicables aux infractions et aux peines. Il est complété par la procédure pénale ayant vocation à préciser les règles de droit relatives à l'organisation et à la compétence des juridictions pénales et règlementant l'enquête, la poursuite, l'instruction et le jugement.

La **criminologie** est une branche des sciences criminelles étudiant le phénomène criminel dans sa globalité, c'est-à-dire le crime, la criminalité, le criminel et la réaction judiciaire et extra-judiciaire à la commission d'une infraction.

La **victimologie** est une branche des sciences criminelles se focalisant sur la victime et notamment sur les facteurs victimogènes.

La **pratique des parquets** est une discipline qui se concentre sur la réaction judiciaire du parquet face à la commission d'une infraction.

La **police technique et scientifique** est une branche de la criminalistique qui étudie l'ensemble des méthodes mises en œuvre par les forces de l'ordre afin de recueillir les preuves de la commission d'une infraction et d'identifier son auteur.

La **médecine légale** est une discipline médicale visant notamment à déterminer les causes de la mort et à évaluer les conséquences d'un acte délictueux pour la victime ou leurs origines.

La **psychiatrie** est une discipline médicale qui étudie les maladies mentales dans l'objectif de les traiter.

Les **sciences pénitentiaires** s'intéressent à l'exécution des peines sous la responsabilité de l'administration pénitentiaire.

LES INTERVENANTS

K. Baland-Peltre	Médecine Légale
C. Baudry	Psychologue clinicienne, CPN
L. Boulkellssob	Surveillante pénitentiaire, Nancy
D. Brach-Thiel	Maître de conférences HDR en Droit privé et sciences criminelles, Université de Lorraine
L. Chaborel	Psychologue et psychothérapeute agréée ARS
G. Crivelli	Commissaire Divisionnaire, Direction Zonale de la police nationale (DZPN)
H. Joly	France Victime 54
S. Lavric	Maître de conférences HDR en Droit privé et sciences criminelles, Université de Lorraine
A. Leonet	Infirmière, CPN
J. Leonhard	Maître de conférences HDR en Droit privé et sciences criminelles, Université de Lorraine
G. Maire	Maître de conférences HDR en Droit privé et sciences criminelles, Université de Lorraine
M. Martinelle	Maître de conférences en Droit privé et sciences criminelles, Université de Lorraine
C. Ménabé	Maître de conférences HDR en Droit privé et sciences criminelles, Université de Lorraine
P. Péton	Médecine Légale
B. Py	Professeur en Droit privé et sciences criminelles, Université de Lorraine
H. Selme	Cadre de Santé, Centre Hospitalier de JURY
J-P. Tissier	Lieutenant-Colonnel de Gendarmerie, Assistant Spécialisé à la Juridiction Inter-Régionale Spécialisée de Nancy
J-Y Zordan	Magistrat

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Directrice du diplôme :
Catherine MÉNABÉ
Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, Université de Lorraine
catherine.menabe@univ-lorraine.fr

Co-directrice du diplôme :
Julie LEONHARD
Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles, Université de Lorraine
julie.leonhard@univ-lorraine.fr

CONTACTS ADMINISTRATIFS

Formation initiale pour les étudiants :

dseg-ducrimino-contact@univ-lorraine.fr
/!\ Les candidats relevant de la formation initiale ne bénéficient pas de l'accès des cours à distance.

Formation Continue uniquement pour les salariés-es, professions libérales, agents du service public, demandeurs d'emploi :

- Formation **Continue Diplômante** et **Qualifiante par module**

 Régine TIJOU : 03 72 74 19 31 I regine.tijou@univ-lorraine.fr

- Formation Continue **Qualifiante sur-mesure**

 Amélie CHEVRIER : 03 72 74 20 44 I amelie.chevrier@univ-lorraine.fr

Plus d'informations sur notre site :
www.fac-droit.univ-lorraine.fr

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

FACULTÉ DE DROIT SCIENCES ÉCONOMIQUES & GESTION DE NANCY

15 septembre 2026 - document non réglementaire